

FLASH INFOS

• Conseil Municipal

SÉANCE DU 11 MAI 2026

Le compte-rendu intégral est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune. En voici un résumé.

Décision prise en avril 2026

Date	Objet
10 avril 2026	Devis APS n°46572-A signé par M. René RIPOCHE : Rechargement extincteur 95,12 €

FINANCES

Subventions 2026 aux associations et organismes divers

Le Conseil prend connaissance des propositions faites par la Commission « Finances », pour les subventions 2026.

Associations /organismes divers	Montant	Associations /organismes divers	Montant
ADMR	472,50 €	LES P'TIT LOUPS	162,00 €
APPEL (Classe verte)	2 038,50 €	PETANQUE LOISIRS BEGROLLAIS	324,00 €
MAYBELEGER FC	1 593,00 €	REGINA BADMINTON	228,48 €
BONNE MÉMOIRE BEGROLLAISE	216,00 €	REGINA MUSIQUE	1 350,00 €
EPI DEMAIN	120,00 €	REGINA TENNIS CLUB	175,50 €
FLECHETTES BEGROLLAISES	216,00 €	REGINA TENNIS DE TABLE	256,50 €
FONTAINE DES AUTEURS	216,00 €	APILOU	210,00 €
LA GUINGUETTE BEGROLLAISE	200,00 €		
SOUS TOTAL 1	7 778,48 €		
CSI OCSIGENE	1 192,85 €	BIBLIOTHEQUE TOURNEPAGE	2 100,00 €
SOUS TOTAL 2	3 292,85 €	TOTAL	11 071,33 €

**PROCHAINE RÉUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 22 JUIN 2026
à 20 h 00 salle du conseil**

Les jeunes nés en **mai 2010** devront se présenter en mairie pour se faire recenser **à partir de leur date d'anniversaire**. Apporter le livret de famille, la carte d'identité et un justificatif de domicile.

Si vous ne recevez pas le **SYNERGENCES**, l'hebdomadaire de Cholet Agglomération, dans votre boîte aux lettres, venez en mairie, des exemplaires sont à votre disposition dans le hall d'entrée.
Vous le retrouverez également place Jean-Victor Tharreau et sur le côté de la mairie.

Si vous souhaitez faire paraître des informations, sur le site internet de la commune et sur IntraMuros, merci de faire parvenir vos éléments par mail à l'adresse: communication.begrolles@gmail.com

Toutes les informations sur : www.begrolles-en-mauges.com

• Conseil Municipal

FINANCES

Subventions aux associations et organismes divers

Le conseil est informé que les autres associations n'ont pas fait de demandes de subvention particulière.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **VOTE** les montants des subventions.*

Subvention au CCAS

La commission « Finances » propose d'accorder une subvention de 4 000 € au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour l'année 2026.

Les années précédentes, cette subvention était de 5 000 €. Il a donc été décidé de la diminuer de 1 000 €.

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** d'accorder une subvention de 4 000 € au CCAS pour l'année 2026.*

Tarifification de location des salles du Gué Brien et de La Familiale pour les années 2026 à 2030

La commission « Finances » propose de faire évoluer les tarifs de location des salles communales avec une augmentation annuelle de 5%

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **EMET** un avis favorable à la nouvelle grille tarifaire de la location des salles communales et **DECIDE** d'appliquer les nouveaux tarifs à partir du 11 mai 2026.*

Mise en place d'une carte d'achat public

La mise en place d'une carte d'achat public, mise à disposition de certains agents communaux, s'avère nécessaire, afin de faciliter l'achat et le paiement d'articles ou de certains services de la collectivité. Plusieurs établissements bancaires ont été sollicités et 2 d'entre eux ont rendu réponse. Après étude des différentes propositions, il est suggéré de retenir l'offre émise par le Crédit Mutuel.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** de retenir l'offre proposée par le Crédit Mutuel et **AUTORISE** le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tout document se rapportant à ce dossier.*

Transport solidaire

La commission « Affaires Sociales » présente au conseil le projet de règlement intérieur du Transport Solidaire

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **EMET** un avis favorable au projet de règlement intérieur du transport solidaire*

Loustics : projet éducatif 3-13 ans

La Commission « Affaires Sociales » présente au conseil le projet éducatif 3-13 ans de l'accueil collectif de mineurs « Les Loustics ».

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **EMET** un avis favorable au projet éducatif et **AUTORISE** le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tout document se rapportant à ce dossier*

CLECT

Chaque commune membre désigne un représentant pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT). Cette commission est chargée d'évaluer le coût des transferts d'équipements et de compétences des communes vers l'Agglomération du Choletais. Il est proposé de désigner Arnaud METAYER, premier adjoint, pour siéger à cette commission.

*Le Conseil Municipal **DECIDE** de désigner Arnaud METAYER comme délégué de commune au sein de la CLECT.*

CCID

Le Conseil est informé qu'à la suite des élections municipales, il est nécessaire de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Chaque commune doit instituer une CCID et celle-ci doit être composée :

- d'un maire ou d'un adjoint délégué
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, pour les communes de moins de 2 000 habitants
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants, dans les autres cas

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de conseiller municipal. Il est rappelé que cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale, notamment en donnant chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Il est proposé une liste de 9 personnes, n'ayant pas eu d'autres volontaires depuis l'appel de candidature du mois de mars dernier, qui sera transmise à la DGFIP :

- Liliane MARTIN (4e adjointe)
- Martine MORILLE (conseillère municipale)
- Angélie TROTEL (conseillère municipale)
- Joëlle POUDRE (ancienne élue)
- Christophe LANDREAU (ancien élu)
- Marie-Annie BOURGEOIS (ancienne élue)
- Bernard SAUTEJEAU (administré)
- Charlie TARTIER (administré)
- Jean-Michel BLOUIN (administré)

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **EMET** un avis favorable à la liste des personnes pouvant être appelées à siéger à la CCID.*

DIVERS

Commission de contrôle des listes électorales

Il est rappelé au conseil la nécessité de nommer 3 personnes afin de constituer la Commission de Contrôle des Listes Electorales. Cette commission doit être composée d'un membre du conseil et de 2 administrés. Il est proposé de nommer :

- Floriane BLOUIN (conseillère municipale)
- Régine DABIN (administrée)
- Françoise BLOUIN (administrée)

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **EMET** un avis favorable à la liste proposée.*

ERP La Croisée des Chemins

Il est rappelé au conseil qu'un arrêté municipal en date du 12 janvier 2026, ordonnait la fermeture administrative de l'établissement dénommé « La Croisée des Chemins » suite à la non-conformité des installations de chauffage et de gaz constatée par la commission du SDIS du 08 octobre 2025.

Cette dernière s'est réunie le 06 mai 2026 en présence d'Aurélien THOMAS, conseiller délégué aux Bâtiments et à l'Urbanisme, et a levé l'avis défavorable émis en octobre dernier. L'établissement peut donc maintenant rouvrir au public.

Demandeurs d'emploi

Mois	Total	Hommes	Femmes
Janvier 2026	121	46	75
Février 2026	121	46	75
Mars 2026	121	46	75
Avril 2026	212	46	75

Démographie

	Naissances	Mariages	Décès
Janvier 2026	0	1	0
Février 2026	0	1	3
Mars 2026	2	0	5
Avril 2026	1	1	1
Total Année 2026	3	3	9



"Lisa", c'est son petit nom, pour L'Information des Seniors de l'Agglomération. Pensée comme un bureau mobile, cette caravane de 28m² sillonne les routes du territoire pour aller à la rencontre des habitants de plus de 60 ans. La caravane vise à informer les seniors sur leurs droits, la santé, le numérique ou les loisirs. Elle orientera également vers les services adaptés, tout en renforçant le lien social avec les partenaires locaux.

Elle sera installée du 19 au 20 mai 2026 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h sur la place Dom Sortais

Le matin : une intervention du service Gestion des Déchets ! Au programme : bonnes pratiques de compostage et rappel des consignes de tri.